



Ville de Saint-Brieuc
Côtes d'Armor

Saint-Brieuc, le 16 mars 2010

Direction du Développement, de l'Urbanisme
et des Affaires Economiques

Dossier suivi par Anne-Cécile GENEVEE
☎ : 02 96.62.53.32

@ acgenevee@mairie-saint-brieuc.fr

N/Réf – ACG/MFP

Madame Catherine LESTOUX
Présidente du Comité d'Animation de
Robien (CAR)

16 rue Jules Ferry

22000 SAINT-BRIEUC

OBJET : Plan Local d'Urbanisme - Concertation

Madame la Présidente

La ville de Saint-Brieuc a mandaté le bureau d'études ARCHIPOLE afin de réviser le Plan d'Occupation des Sols adopté en 1993 et d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme.

L'aménagement de Saint-Brieuc et le développement de l'urbanisation à l'horizon 2025 soulèvent de nombreux enjeux à l'échelle de notre territoire.

Au sein de chaque quartier, il est souhaitable de promouvoir un développement et un renouvellement urbain qui permettent d'accueillir de nouveaux habitants et de conforter le cadre de vie pour renforcer l'attractivité de Saint-Brieuc.

Aussi, je vous propose de nous réunir le

jeudi 25 mars 2010 à 19h00,
salle du conseil municipal de l'hôtel de Ville,

afin de vous présenter la démarche de concertation que la Ville engage à l'occasion de cette étape majeure du Plan Local d'Urbanisme.

Lors de cette réunion, les documents qui ont été élaborés par le cabinet ARCHIPOLE et les services de la Ville vous seront transmis afin que vous puissiez en débattre au sein de vos comités de quartier en avril 2010.

A l'issue de la réflexion que vous aurez menée avec les habitants de votre quartier, des séances de restitution seront organisées par la Ville en présence du bureau d'études afin que nous débattions ensemble du projet "Saint-Brieuc horizon 2025" qui vous aura été soumis.

